

BULLETIN MUNICIPAL DE LA ROUAUDIÈRE

année 2023

La Rouaudière, Janvier 2023

Madame, Monsieur,

L'Année 2022 restera à jamais marquée dans nos mémoires, une date, le 24 Février 2022, début d'une guerre à notre porte. Pour les personnes les plus âgées des souvenirs que l'on croyait révolus. Puis une flambée générale des prix, un pouvoir d'achat en baisse, de la spéculation. Nous avons profondément changé nos comportements avec le covid, mais qui aurait imaginé un scénario de cette gravité ! J'ai l'impression de me répéter tous les ans, il est important de garder un contact et la nécessité de solidarité qui doit être bienveillante et vigilante, même dans notre petite commune se sentir concerné de son voisinage et des proches.

A cause du Covid, nous avons tous hâte de passer de 2021 à 2022 et de passer à autre chose, mais les évènements de guerre sont passés par là.

Pour moi, 2023 est l'occasion de vous souhaiter personnellement tous mes meilleurs vœux. Je remercie, mon adjointe et mes adjoints, mes conseillères et mes conseillers ainsi que le personnel communal pour leurs dévouements et leurs aides, ils se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2023.

Pour moi, le retour à des finances saines est quelque chose qui me tient à cœur, je me bat également pour aller chercher subvention et aide, une implication très importante pour la vie de notre commune et de ses administrés. Il ne faut pas ignorer ce qui s'est passé avant, les dettes sont là pour nous rappeler qu'il faut être vigilant, il est plus facile de dépenser que de regarder avec objectivité les besoins prioritaires, ne nous laissons pas aller à des désirs qui ne sont pas dans nos moyens. Chacun doit y penser, l'entraide pour notre commune sans gaspiller des fonds qui peuvent être utiles. Je vous propose de réfléchir chacun à votre niveau, pour éviter toute augmentation de taxes qui pourraient devenir nécessaires si nous manquons de vigilance. J'attends vos suggestions.

Je vous invite à notre cérémonie des vœux qui nous a manquée depuis quelques années.

Des points sont toujours récurrent malheureusement.

Les nuisances, des décharges sauvages dans notre si jolie commune, les chiens errants ainsi que les chèvres, ceci est beaucoup trop récurrent, merci d'être vigilant, il en va de votre responsabilité en cas d'accident (êtes-vous bien assurés pour cela ?) et je serai contraint de verbaliser si les personnes persistent à agir sans respect du voisinage.

Pour les plus fragiles, afin d'apporter notre soutien, si vous avez connaissance qu'une personne est dans le besoin, merci de me rapporter l'information.

L'étang a été nettoyé sur une moitié pour la deuxième fois sous la direction de Loïc LARDEUX je remercie également Rémy LARDEUX, de nous avoir débarrasser de nos herbes

envahissantes un traitement est en court, et nous devons refaire probablement une nouvelle fois un nettoyage des herbes, je compte sur vous pour nous aider.

Le site internet a été mis en ligne, je vous invite à le visiter, Mr Joel BIJARD que je remercie au passage pour son excellent travail, de recherche approfondi, il nous a fait l'historique de notre commune, il nous fait vivre également ce site et le site intramuros (application que vous pouvez mettre sur votre téléphone). Vous pouvez suivre le procès-verbal des réunions de conseil.

Je remercie nos associations également pour leurs travaux et leurs investissements à faire vivre la Rouaudière.

Je remercie également Mr Bernard SABIN, qui a organisé avec un groupe de personnes une visite de notre patrimoine, à vélos en lien avec l'historique qui se trouve sur le site internet, il nous a comme un fil d'Ariane fait découvrir, le Chérant sa source et ses secrets, les calvaires et chapelles, un très beau moment de convivialité et de partage, un questionnaire à remplir avec des réponses à trouver collectivement à chaque arrêt.

Bravo pour cette initiative. Peut être pouvons nous proposer cette activité à des personnes ou associations de l'extérieur.

La fibre qui est arrivée ? et malheureusement elle ne nous a pas fait oublier les mauvais moments des pannes téléphoniques sans possibilité de réparation (des services aux abonnés absents), nous avons du mieux sur certain secteur, mais pour le reste, nous sommes oubliés, le portable ne fonctionne que dans très peu de secteurs, on nous parle de la 5G , pour moi, me semble-t-il ? un téléphone portable qui fonctionne sans coupure me semblerait un minimum ? j'ai interpellé le préfet, la présidente de Région, le président du Département, notre député et nos sénateurs et le président de la CCPC de Craon par courrier AR, j'attends leurs réponses de pied ferme, avec impatience car cela devient intolérable.

ECHANGE et BIENVEILLANCE des mots qui me parlent et qui pour moi sont très importants, j'ai depuis le mois de juillet demandé à plusieurs personnes de m'aider, pour des journées citoyennes c'était en 2021 et cette tragédie à nos frontières nous a bloquée, mais je vais en 2023 vous solliciter de nouveau, notre cimetière devrait être aux normes et informatisé en fin du premier trimestre 2023, Mme Agnès GUEDON et Mme Christine COLAS ont fait du très bon travail, là encore je les remercie.

Nous avons un si joli petit village que nous devons en prendre soin et nous devons chacun d'entre nous contribuer à notre manière à le préserver.

La vie d'un village est un bien très précieux qu'il nous faut protéger, pour nous et nos enfants, il faut de la bienveillance vis à vis de nos aînés mais également une bonne éducation pour les plus jeunes, un soutien aux plus fragiles ! c'était naturel il y a quelques décennies mais aujourd'hui la technologie nous a fait oublier la proximité ? j'ai eu l'inspectrice académique qui m'a annoncé la bonne nouvelle pour l'année scolaire 2022-2023, une rentrée scolaire avec 13 enfants est maintenu et pour 2023-2024 également et ce malgré le choix de certains

parents qui sont partis pour St Aignan ? je n'ai pas à juger leurs choix, le bien des enfants et des familles avant tout, même si cela fragilise notre école, mais attention, une école, son fonctionnement représente un coût et son personnel également (personnel qui tous les ans ne connaît pas son avenir ! le manque d'enfants dans notre école peut tout remettre en question). **Plus d'école le village se meurt !!!**

Dans notre école, la Nouvelle Directrice, Mme PIET Lisa et son assistante Mme CONSTANCE qui a repris après avoir donné naissance à une jolie petite fille, une nouvelle habitante de la Rouaudière (bienvenue à elle), l'équipe semble avoir trouvé ses marques, nous avons recruté également Mme BOURASSET Martine, suite au départ de Mme GUILHERME pour raison médicale, je vous remercie de l'accueil que vous leur avez témoigné, et je pense que les enfants de notre commune ont une bonne structure pour apprendre et vivre ensemble.

Je n'ai malheureusement pas eu le temps de venir vous voir, de venir à votre rencontre, mais je reste à votre entière disposition.

Je souhaite la bienvenue à ceux d'entre vous qui viennent d'arriver et que je n'ai pas eu encore le plaisir de rencontrer.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour 2023, de santé et de bonheur ainsi qu'à vos proches, que nos rêves se réalisent.

Dans l'attente de vous voir le 22 Janvier le plus nombreux possible, afin de partager, communiquer et décider sur nos lendemains à La Rouaudière.

Bien cordialement

Thierry JULIOT



La population mondiale a franchi les 8 milliards d'habitants en novembre dernier. L'humanité a donc doublé depuis 1974. Cette progression est vertigineuse. Faut-il s'en inquiéter ? Faut-il s'en réjouir ?

L'évolution de la démographie raconte beaucoup sur les progrès et sur les difficultés des pays, voire des continents. Elle explique en partie les enjeux de nos sociétés et les grands défis, politiques, sociaux, économiques et environnementaux qui nous attendent.

Les niveaux de vie, le vieillissement des populations dans l'hémisphère nord, la jeunesse des pays émergents, les besoins alimentaires, les ressources d'eau et d'énergies, l'industrie, les productions agricoles, et bien d'autres sujets ont un lien direct ou indirect avec l'évolution démographique.

Grâce à l'amélioration de l'hygiène, aux progrès de la médecine, des avancées socio-économiques, les pays développés sont plus tôt entrés dans ce qu'on appelle la « transition démographique », c'est à dire une fécondité et une mortalité plus faibles. Les autres pays, notamment du sud, ont progressivement connu ce même phénomène, mais beaucoup plus tard. C'est d'ailleurs l'explosion de leur population qui explique aujourd'hui la forte croissance démographique mondiale. Elle devrait se poursuivre tout en décélérant. Pourquoi ? Parce que les comportements en matière de fécondité ont aussi beaucoup évolués. Le nombre d'enfants par femme diminue, ce qui ralentit cette croissance.

Ce n'est pas encore le cas en Afrique où le nombre d'enfants par femme reste élevé. Par contre, on observe des variations notables sur d'autres continents, avec une chute rapide de la fécondité en Asie et en Amérique du sud.

Ces constats et ces projections doivent implicitement nous interroger sur la gestion des ressources, sur nos modes de vie, sur le respect de l'environnement et de la biodiversité, sur une nécessaire coopération pour envisager l'avenir.

La COP27 qui s'est tenue à Charm El-Cheikh a reconnu pour la première fois la nécessité d'aider financièrement les pays les plus vulnérables à faire face aux dégâts causés par le réchauffement climatique. Oui, nous devons admettre que les pays développés sont responsables à 80% de l'émission de gaz à effet de serre et que les pays du sud sont les principales victimes des sécheresses, des inondations, des ouragans... Ces catastrophes climatiques menacent la vie et la sécurité alimentaire des populations. On estime qu'il pourrait y avoir 250 millions de réfugiés climatiques d'ici 2030

Des efforts considérables restent donc à faire et notamment pour réduire l'utilisation des énergies fossiles qui sont les principales causes du réchauffement climatique.

Prendre conscience de notre interdépendance et agir pour l'avenir de l'humanité est la responsabilité et l'affaire de tous.

La prospective démographique est en mesure d'établir différents scénarios d'évolution. Elle permet d'appréhender les orientations politiques en matière de développement durable, d'immigration, de santé... En anticipant le nombre d'individus par classe d'âge, elle permet aussi d'anticiper et de construire nos politiques d'assurances sociales.

En France, deux sujets importants occupent actuellement nos travaux, l'accès aux soins et le système des retraites.

La population française continue inéluctablement de vieillir. Cela résulte de l'amélioration de l'espérance de vie dont bénéficie la génération du baby-boom. Les plus de 65 ans passerait d'un cinquième de la population française à plus d'un quart vers 2060.

Cette donnée est essentielle pour anticiper les besoins.

En raison du vieillissement, les maladies chroniques sont plus importantes et exigent plus de temps médical. Nous devons en conséquence former plus de personnel de santé et d'accompagnement. C'est un défi dont nous mesurons particulièrement les difficultés après la crise sanitaire que nous avons vécue. Les services hospitaliers sont en rupture les uns après les autres et les professionnels découragés.

Un autre sujet d'actualité occupera le début de l'année 2023 : le financement des retraites. Avec la baisse du nombre d'actifs et la prévision d'un nouveau déficit en 2024 des décisions devront être prises pour maintenir notre système. Ce n'est pas un débat facile, chacun défendant son propre intérêt, mais là encore, il faut raisonner collectivement.

Stimuler l'intelligence humaine pour répondre à ces défis est une impérieuse nécessité. Nous le devons aux générations futures. C'est sans doute le plus beau et généreux cadeau que nous pouvons transmettre à nos enfants et petits-enfants.

Regarder l'horizon, avancer ensemble, unir nos forces,

Tous mes vœux à chacune et à chacun d'entre vous.

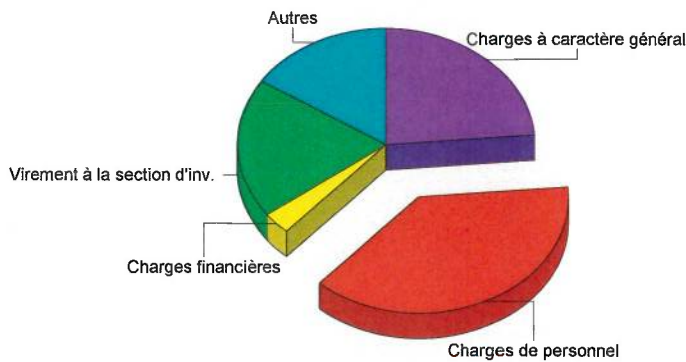
Elisabeth Doineau

Tableau de bord - Gestion financière

CNE LA ROUAUDIERE - Exercice 2022

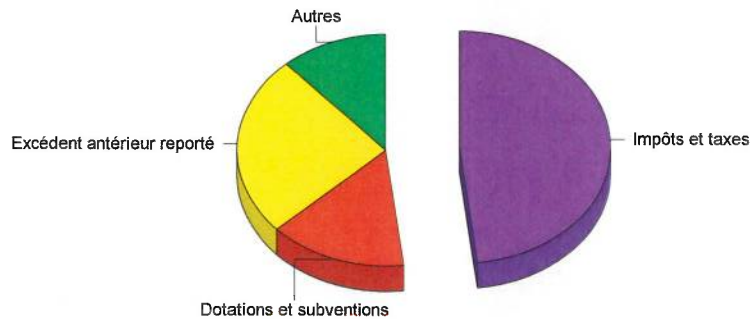
Répartition du budget

Fonctionnement Dépenses



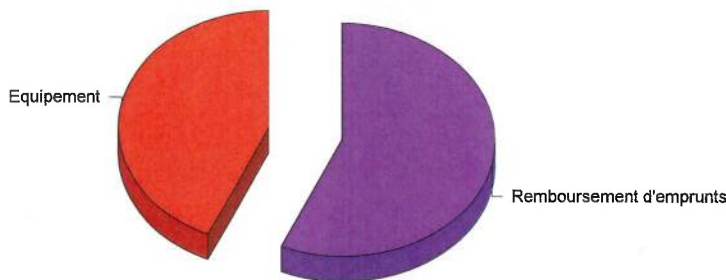
Charges à caractère général	79070	23,7%
Charges de personnel	126580	37,9%
Charges financières	10000	3,0%
Virement à la section d'inv.	65369	19,6%
Autres	52752,7	15,8%
Total:	333771,7	100,0%

Fonctionnement Recettes



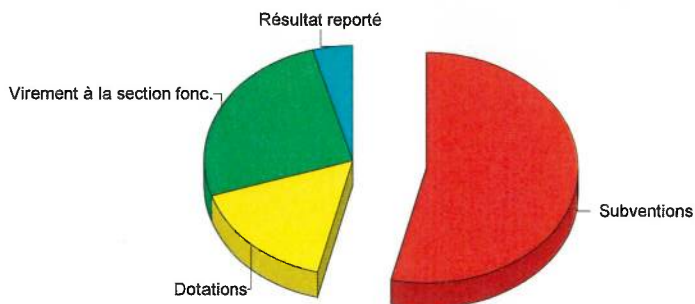
Impôts et taxes	160607	48,1%
Dotations et subventions	49798	14,9%
Excédent antérieur reporté	84656,7	25,4%
Autres	38710	11,6%
Total:	333771,7	100,0%

Investissement Dépenses



Remboursement d'emprunts	145452,8	56,8%
Equipement	110678,0	43,2%
Total:	256130,8	100,0%

Investissement Recettes



Emprunts	0	0,0%
Subventions	138204,6	54,0%
Dotations	41029	16,0%
Virement à la section fonc.	65369	25,5%
Résultat reporté	11528,3	4,5%
Autres	0	0,0%
Total:	256130,8	100,0%

Répartition du budget

	Fonctionnement dépenses
Charges à caractère général	79 070,00
Charges de personnel	126 580,00
Charges financières	10 000,00
Virement à la section d'inv.	65 369,00
Autres	52 752,74
Total	333 771,74

	Investissement dépenses
Remboursement d'emprunts	145 452,80
Equipement	110 678,02
Total	256 130,82

	Fonctionnement recettes
Impôts et taxes	160 607,00
Dotations et subventions	49 798,00
Excédent antérieur reporté	84 656,74
Autres	38 710,00
Total	333 771,74

	Investissement recettes
Subventions	138 204,57
Dotations	41 029,00
Virement à la section fonc.	65 369,00
Résultat reporté	11 528,25
Total	256 130,82

État civil



Naissances

Penin Ilyana	Maison	16/01/2022
Nacthigal Ivan	Angers	18/02/2022
PIAU ESTENOZA Mya	Châteaubriant	18/04/2022
LEGEARD Judith	Château-Gontier	09/07/2022
TOUVE BOBARD Siméon	Château-Gontier	07/12/2022



Mariages

Yoann FOLLIOU et Laeticia TEMPERVILLE 13 /08/2022

Erratum oublie du mariage de

MADIOT Alexandre et BARRAIS Marina 21/08/2021



École publique de la Rouaudière

Contact

02.43.06.57.55

Ce.0530376w@ac-nantes.fr

Qui trouve-t-on à l'école ?

- Cette année, 13 élèves composent la classe unique allant de la Petite Section au CE2.
- Mme Lisa Piel est l'enseignante et chargée d'école.
- Mme Constance Courcier est l'ATSEM de la classe et accueille les enfants sur le temps périscolaire du matin.
- Mme Martine Bourasset accueille les enfants sur les temps périscolaires du midi et de l'après-midi.
- Mme Sarah Cherbonnel (enseignante spécialisée) et Mme Salva Karimizad (psychologue scolaire) peuvent intervenir ponctuellement auprès d'élèves en difficultés.

Les intervenants de l'école

- Une fois par semaine, M. Rafe Beckley intervient pour apprendre l'Anglais aux élèves à travers des jeux, des chants et des lectures d'albums.
- Une fois par mois, Sylvie Chenaut vient conter des histoires aux enfants qui peuvent ensuite emprunter des livres à la bibliothèque.

Les sorties et projets scolaires de l'année 2022-2023

L'arbre au fil des saisons

Chaque mois, les élèves observent le grand arbre du parc, près de l'école, et comment son apparence évolue au fil des saisons. Les différences entre l'arbre de septembre et celui de décembre sont flagrantes ! Cette activité leur permet également de se rendre compte des différences de météo et de températures car les tenues qu'ils portent évoluent elles aussi.



Ciné enfants

En novembre, les élèves de l'école sont allés au cinéma Vox de Renazé assister à une série de courts-métrages nommée « Petits contes sous la neige ». Ils retourneront au cinéma en mars voir le film « Les mal-aimés ».



Fête de Noël

Le dernier jour d'école du mois de décembre, les membres de l'APE a organisé une soirée de Noël. Les enfants ont présenté un spectacle mêlant chants, danses et acrosport. Ils ont également pu vendre des cartes de vœux et décorations confectionnées en classe. Le Père Noël est même passé leur rendre une petite visite !

Spectacles en chemin

En janvier, les élèves assisteront au spectacle « Les pieds dans l'eau » à l'espace St-Clément de Craon.

Les Bons Amis

Une rencontre avec l'association des Bons Amis aura lieu en janvier. Les enfants partageront une galette avec les aînés de la commune et auront l'occasion de discuter avec eux de l'école d'autrefois.

Piscine

En mai et en juin, les enfants se rendront au centre aquatique l'Odyssée de Craon une fois par semaine.

Projet et sortie de fin d'année

Au printemps, un projet nature sera proposé aux élèves. En juin, ils auront l'occasion de participer à une sortie scolaire financée par l'APE autour du thème des plantes. C'est le parc Terra Botanica qui est envisagé pour cette sortie.

Fête de fin d'année

Une fête de fin d'année sera organisée par l'APE au mois de juin. Les enfants prépareront un spectacle et des stands de jeux seront proposés. La date est fixée au samedi 24 juin pour le moment.

Association des Parents d'élèves

L'association des parents d'élèves vous souhaite une très belle année 2023,

Le bureau est constitué cette année :

Président : PELHATE MICKAEL

Trésorier : SIMON JEAN -PHILIPPE

Secrétaire : GEFROY EMMANUELLE

D'autres membres administrateurs sont présents pour aider le bureau :
Stéphanie Durand-Perrin, Charlène Beauducel, Marina Madiot-Barrais,
Alexandre Madiot, Emmanuelle Juliot, Alexandre Huon, Stéphanie Frelon,
François Durand, Cédéric Mahé, Patrick Filoche, Elodie Simon, Cindy Parée.

Nous remercions les bénévoles et également Mme Piel Lisa et Mme Courcier Constance pour
l'apprentissage scolaire de nos enfants.

Très belle année 2023.

Le Bureau de l'APE



Le bureau de l'APE



Les bénévoles

**Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré (RPIC)
Brains-sur-les-Marches - Saint-Michel-de-la-Roë - La Rouaudière
Saint-Aignan-sur-Roë**

Contact : 02 – 43 – 06 – 95 – 63

ce.0530381b@ac-nantes.fr

1. Présentation

Les élèves des communes de Saint-Aignan-sur-Roë, Saint-Michel-de-la-Roë, Brains-sur-les-Marches et une partie de la Rouaudière sont regroupés en RPIC (Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré). Cette année, l'école publique située à Saint-Aignan-sur-Roë accueille 102 élèves répartis en 5 classes.



2. Retour sur l'année 2021 – 2022

L'année scolaire 2021 -2022 a de nouveau été marquée par la crise sanitaire.

Néanmoins, avec l'installation d'un protocole sanitaire strict, l'école est restée ouverte et les enfants ont pu continuer à apprendre dans de bonnes conditions.

De plus, la majorité des projets pédagogiques a pu être concrétisée.
Retour sur ces temps forts en photos

Projet d'écriture avec Sabine Tamisier



Spectacle de Noël

Activités à la Rincerie



Spectacles en chemin



Natation à la piscine de Craon



Projet culturel autour de la danse avec une sortie au Carré à Château-Gontier





Sortie à la ferme de La Ceriselaie



Prévention routière



Sortie au Zoo de la Boissière-du-Doré



Sortie au Musée Robert Tatin



Fête de l'école au mois de juin



Classe de mer en Normandie



3. Election de parents d'élèves au conseil d'école

Ont été élus pour l'année 2022-2023 :

PEAN Hélène

LOISON Nathalie

VERGER Anthony

VALLEE Aurore

LEBRETON Mélanie

MANGIN Stéphanie

DRISSI Raphaël

LANCELOT Tiphenn

CAMINO Sonia

ABLIN-HOGRET Sonia



4. Amicale Laïque

L'Amicale Laïque est une association de bénévoles qui apporte une aide à l'Ecole Publique.

Tous les ans, elle organise avec les enseignants, des moments forts dans la scolarité de l'enfant comme le spectacle de Noël au mois de décembre et la fête de l'école au mois de juin.

Elle permet aussi d'aider au financement des activités scolaires comme la classe de découvertes et les différentes sorties pédagogiques.

Sans cette association, les enfants ne pourraient pas bénéficier de tous ces projets inoubliables.

Afin de récolter des fonds, cette association organise différentes actions.

Le bureau :

Président et Vice-Président

SABIN Anthony et BRIQUET Vincent

Secrétaire et Secrétaire adjointe

CERTENAIS Laëtitia et BERARD Brigitte

Trésorier et Trésorière adjointe

ROUSSEAU François et SAC Mélanie

Membres

Tous les parents ainsi que l'équipe enseignante



Les membres du bureau se tiennent à votre disposition pour tout renseignement et vous rappellent que toute aide est la bienvenue.

5. A vos agendas

Arbre de Noël : Vendredi 9 décembre 2022

Portes ouvertes de l'école : Samedi matin 4 mars 2023

Soirée dansante de l'école : Samedi 18 mars 2023

Chorale des CE2-CM1-CM2 à Cossé-le-Vivien : Samedi 3 juin 2023

Fête de fin d'année : Dimanche 25 juin 2023

L'équipe enseignante tient à remercier les Municipalités pour leur participation dans les différents projets de l'école (matériels et pédagogiques) ainsi que les agents communaux pour l'entretien régulier de l'école.

L'Ecole Publique et l'Amicale Laïque vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, de réussite et surtout de santé pour l'Année 2023.

COMITE DES FETES

Bonjour à tous, cher amis Roalderiens,

Les membres du comité des fêtes, vous souhaitent à tous et à toutes une bonne et heureuse année 2023.

Après une année 2021 sans rassemblement pour cause de crise sanitaire, le comité des fêtes a pu relancer en 2022 ses manifestations.

Le 11 juin a eu lieu le concours de palets au terrain de foot, celui-ci a rassemblé 12 participants en simple le matin et 16 équipes en doublettes l'après-midi.

Le 8 octobre a eu lieu la soirée "Tartiflette" à la salle PAUL VIVIEN. Celle-ci a eu un franc succès en rassemblant plus de 180 personnes.

Pour l'année 2023, Le comité souhaite réitérer son concours de palets et sa soirée. Les dates seront communiquées après la réélection du bureau pour 2023.

Le bureau est composé :

Président : Noël CAHOREAU

Vice-président : Mickaël DUPONT

Secrétaire : Alexandra COURCIER

Trésorier : Benjamin LEGEARD

L'ensemble du bureau remercie la participation des bénévoles qui a permis le bon déroulement des manifestations de cette année 2022 et invite tous nouveaux bénévoles à venir rejoindre notre équipe pour l'année 2023.

Le Président, Mr CAHOREAU Noël

L'EQUIPE DE FOOTBALL DE L'AS ROALDERIENNE

Saison 2022-2023

En cette nouvelle saison qui a commencé au mois de Septembre, le club est reparti avec plusieurs nouveaux joueurs. La saison est bien partie puisque le club se trouve actuellement premier de leur groupe. Nous organisons la choucroute le 4 Mars donc penser à réserver cette date.

Le bureau est composé de :

Geffray Samuel : Président
Bréhier Marie-Paule : Vice-Présidente
Bourgeois Marvin : Secrétaire
Dupont Mickael : Vice-Secrétaire
Brard Johan : Trésorier
Rossignol Benoit : Trésorier adjoint





Le Club des Bons Amis

Le Club des bons amis vous présente, Roaldériens, Roaldériennes, ses bons vœux pour l'année 2023.

Le club des Bons Amis est ouvert à tout le monde sans distinction d'âge. N'hésitez pas à venir nous rejoindre tous les jeudis après-midi au manoir de la Rouaudière dès 14h00 afin de participer à nos activités (Belote, Scrabble, etc...).

Pour tout renseignement vous pouvez nous joindre au 06 64 83 19 58 ou par mail : C.lesbonsamis@gmail.com

La Présidente.

E. Bijard

Anciens Combattants de La Rouaudière

Dans notre commune où il ne reste qu'un ancien combattant. Nous nous rassemblerons en Mai et Novembre pour les commémorations avec la population, les veuves et nos amis anglais.

Cette année, le 5 Décembre, la commune commémorera la fin de la guerre d'Algérie avec la fanfare.

Le bureau est composé de :

Colas Georges : Président

Perroche Gisèle : Secrétaire et Trésorière





pour tous, toute la vie, partout

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1er réseau associatif national de service à la personne. Pour l'ADMR, toute personne doit pouvoir bien vivre chez elle, de la naissance à la fin de vie. Le professionnalisme de ses salariés conjugué à l'écoute de ses bénévoles permet d'y contribuer en entretenant le lien social et en délivrant un service adapté à chacun.

L'ADMR de : ST AIGNAN SUR ROE a vu le jour le 6 Mars 1972. L'association emploie 15 salariés et compte 18 bénévoles qui accompagnent plus de 90 bénéficiaires sur les communes de ST AIGNAN SUR ROE, LA SELLE CRAONNAISE, FONTAINE COUVERTE, BRAINS SUR LES MARCHES, ST MICHEL LA ROE, LA ROE, LA ROUAUDIÈRE, SENONNES, ST ERBLON. L'association propose une large gamme de services ; accompagnement des personnes en situations de handicap, aide et soins aux seniors, entretien de la maison, garde d'enfants...

Vous êtes intéressé ? Contactez-nous !

Référent local : Marie Paule BREHIER 0243066138]



ADMR DE ST AIGNAN SUR ROE 02.43.07.45.94

www.admr53.fr



29 rue de la Libération
53400 CRAON
alliages.som@gmail.com

Depuis 2002, l'association All'âges en Pays de Craon, est présente sur le territoire, avec pour objectifs de prévenir la perte d'autonomie et de maintenir le lien social des personnes âgées ou en situation de handicap, vivant à domicile.

Après la période de pandémie, les activités ont repris en 2022. Toutes les actions sont réalisées gratuitement ou à un faible coût grâce à la participation d'All'âges et aux subventions obtenues. Les activités suivantes ont repris :

- Séances de **gymnastique adaptée**, animées par des moniteurs formés de l'association SIEL BLEU, le mercredi tous les 15 jours alternativement à **Craon** et à **Saint Aignan sur Roë** . Coût : 3€ incluant un goûter après chaque séance (essai gratuit d'une séance).
- **Lectures et échanges autour de l'actualité avec le Vite Lu**, le jeudi tous les 15 jours à la médiathèque de **Craon** et à Ballots (ADMR). Coût : 1 € goûter inclus.
- **« Rencontres autour d'un café »**. Activité gratuite d'échanges avec les jeunes sur un sujet défini par les participants permettant aux diverses générations de se rencontrer, de créer des liens et de mieux se comprendre.
- Depuis 2018 des **rencontres avec les proches aidants, totalement gratuites**, ont lieu environ une fois par trimestre à la médiathèque de Craon de 14h30 à 17h00 (prochaine séance le 13 décembre 2022). Les besoins sont importants et les séances sont maintenant accompagnées par une psycho-praticienne. Toute personne intéressée peut se renseigner en téléphonant au numéro indiqué ci-dessous.
- D'autre part une **formation/échanges**, gratuite, pour les proches aidants a commencé en octobre. Elle se déroulera à raison d'une séance d'une demie journée par mois.

Un rappel : le **« Guide des aidants »** est accessible sur le site du Pays de Craon, l'exemplaire papier est à votre disposition au 29 rue de la Libération à Craon.

Notre souhait est d'élargir à tout le territoire les activités existantes mais sans participation de bénévoles, toute action est impossible. Le bénévolat est aussi source de richesses pour

celles et ceux qui le pratiquent : échanges, nouvelles rencontres, connaissance d'un autre public... c'est avec plaisir que nous vous accueillerons dans notre équipe.

Chantal GODARD,
Présidente de l'association Alli'âges

Contacts : e.mail : chantal.godard2253@gmail.com - Tel. 06 32 11 06 11.



FRANCE SERVICES : le retour des services publics de proximité !

France Services Craon et Renazé : un service d'accompagnement gratuit pour vos démarches administratives, **à moins de 30 minutes de chez vous !**

Vous vous sentez perdus dans vos démarches qui demandent de plus en plus l'utilisation d'un ordinateur ou d'un smartphone avec des identifiants ainsi que des mots de passe confidentiels. Vous n'avez pas de connexion internet. Ne restez plus seuls face à vos difficultés, nos agents France Services vous guident et vous accompagnent dans vos démarches en ligne.

Rapprochez-vous de votre France Services de proximité si vous êtes bloqués, par exemple, sur les questions suivantes :

- **Comment déclarer mes revenus sur la Caf ?**
- **Comment changer mon adresse sur ma carte grise ?**
- **Comment préparer ma retraite ?**
- **Comment demander une aide d'allocation au logement ?**
- **Comment s'inscrire sur le site de Pôle Emploi ?**



Autant de questions qui méritent des réponses adaptées et fiables parmi nos partenaires : le Centre des Impôts, l'Agence nationale des titres sécurisés, la Carsat, la CAF et Pôle emploi.

Nos agents sauront être à votre écoute et trouver la solution à chaque situation individuelle.

» Si vous n'arrivez pas à résoudre un problème avec le service de la CAF, nos agents du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Craon peuvent vous fixer un rendez-vous en visio conférence directement avec un professionnel de la CAF le vendredi matin.

» Si vous rencontrez des difficultés financières, un rendez-vous en visio conférence Banque de France peut être fixé le jeudi matin au 29 rue de la Libération à Craon.

FRANCE SERVICES CRAON

Lundi : 9h00-12h30 14h30-17h00
Mardi : 9h00-12h30 13h30-17h00
Mercredi : 9h00-12h30 13h30-17h00
Jeudi : 9h00-12h30 13h30-17h00
Vendredi : 9h00-12h30 13h30-17h00

29, rue de la Libération, 53400 Craon
02 43 09 09 65

Les horaires peuvent changer durant les vacances scolaires.

FRANCE SERVICES RENAZÉ

Lundi : 9h00-12h30
Mardi : 9h00-12h30
Mercredi : 9h00-12h30 13h30-18h00
Jeudi : 9h00-12h30
Vendredi : 9h00-12h30 13h30-15h30

33, rue Bourdais, 53800 Renazé
02 43 09 32 75



L'ÉPICERIE SOCIALE LE PELICAN

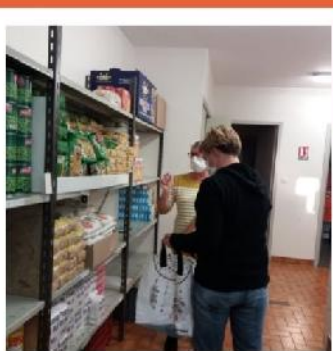
RECHERCHE DES BÉNÉVOLES POUR :



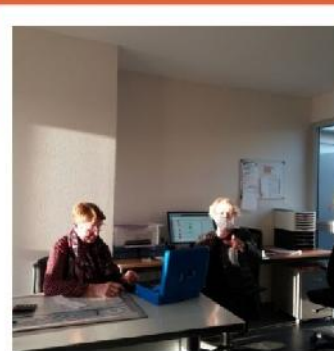
**TRANSPORT DES
DENRÉES**



**PRÉPARATION DE
L'ESPACE DE VENTE**



**ENREGISTREMENT
ET ENCAISSEMENT**



REJOIGNEZ-NOUS !



Ancienne trésorerie, rue Pierre Boisramé, 53390 Saint-Aignan-sur-Roë



02 43 06 54 34 (Noëlle BILHEUX, Vice-présidente)



epiceriesocialelepelican@gmail.com

ILS FONT PARTIS DE NOTRE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES :

BILHEUX Noëlle, BURBAN Yannick, BRIQUET Martine, COCANDEAU Annick, DAULAY Christian, DEJARDIN Philippe, GESLIN Monique, HERMANIER Irène, JEFRAU Claude, LARDEUX Alain, LUTELLIER Gwladys, MADIOT Jeannine, MEIGNAN Antoinette, MOREAU Jean-Claude, MOREAU Renée, PERROCHE Gisèle, POINTEAU Françoise, SAUDRAIS Thérèse, SYLLAS Paul

Polleniz, une association au service de la biodiversité.

L'association Polleniz est présente dans chaque département des Pays de la Loire.

La mission de Polleniz est d'agir pour la protection des végétaux. Cela passe par le tryptique protection, surveillance et lutte contre les espèces exotiques envahissantes et les organismes réglementés. Tout le monde peut adhérer et bénéficier des services de l'association : professionnels, collectivités, jardiniers amateurs, opérateurs de luttes collectives.

Polleniz accompagne les collectivités et particuliers sur différentes problématiques :

- Chenille processionnaire : Des campagnes de lutte collective sont organisées contre les chenilles processionnaires du pin et du chêne. Les particuliers, dont leur commune est adhérente à l'association, qui s'inscrivent sur le site de Polleniz peuvent bénéficier d'un traitement biologique de leurs arbres pour limiter les risques liés à ces chenilles (urtications, œdèmes, etc.).
- Rongeurs Aquatiques Envahissants : Polleniz anime et coordonne cette régulation grâce à son réseau de bénévoles piégeurs. En 2021, ils ont permis de capturer en Mayenne 17 248 RAE. Une régulation nécessaire pour limiter les dégâts aux berges et limiter les risques de propagation de maladies comme la leptospirose. Toute personne souhaitant devenir bénévole peut contacter Polleniz pour bénéficier de la formation adaptée.
- Plantes invasives : Polleniz propose son expertise sur les espèces invasives en réalisant des campagnes de suivi de l'Ambrosie à feuilles d'armoise et de la Berce du Caucase. Ces plantes présentent des dangers pour la santé, elles provoquent des brûlures, cloques, allergies, etc. Elles sont également des nuisances pour l'environnement de part leur propagation très rapide.

Polleniz c'est aussi un réseau de salariés et d'adhérents spécialisés dans les domaines de la protection des végétaux, de la biodiversité et des problématiques de santé publique, qui peuvent vous accompagner sur vos besoins d'expertises en santé des végétaux et en environnement.

Pour plus de renseignements :

Polleniz 53

17 Boulevard des Manouvriers

53810 Changé

Tel : 02 43 56 12 40

Polleniz53@polleniz.fr

www.polleniz.fr



L'EAU : ENJEU MAJEUR D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Le syndicat du Bassin de l'Oudon est une collectivité qui met en œuvre des actions déterminées par un contrat territorial voulu par ses 52 élus désignés par les communautés de communes ou d'agglomération.

Près de chez vous, 13 agents agissent au quotidien pour restaurer les milieux aquatiques, améliorer la qualité des eaux, gérer quantitativement l'eau. Des actions d'animations et de concertations sont aussi proposées à différents publics chaque année pour sensibiliser et fédérer les acteurs.

Que s'est-il passé cet été ?

Cette année de **grande sécheresse** nous rappelle cruellement que l'Oudon se comporte presque comme un oued, défini par le Larousse comme un "Cours d'eau le plus souvent intermittent des régions sèches, où l'alimentation s'effectue presque uniquement par ruissellement, et s'achevant généralement dans une dépression fermée ou disparaissant par épuisement".

Le bassin versant de l'Oudon a subi un **déficit d'eau de 34 %** entre janvier et septembre 2022. Il est tombé 230 mm/m² d'eau, la normale étant de 390 mm/m² (moyenne sur 30 ans).

Que fait le syndicat ?

Le Syndicat du bassin de l'Oudon agit pour le retour au **bon état des eaux**, c'est-à-dire disposer de suffisamment d'eau et de bonne qualité pour préserver les milieux aquatiques (permettre le cycle de vie des espèces) et pour satisfaire tous les usages (alimentation en eau potable, arrosage, baignade, pêche,...).

Parmi les différentes actions menées, le syndicat restaure la **continuité écologique**, il s'agit de permettre la libre circulation de l'eau (bien commun), des sédiments et des espèces. Les clapets défectueux et sans usages sont supprimés et, lorsque les riverains le permettent, le syndicat fait des travaux de restauration du lit et des berges pour corriger une rivière surcreusée et élargie. Les clapets nécessaires et encore utilisés sont conservés, voire restaurés, et des rivières de contournement sont aménagées.

Le rétablissement de la continuité écologique n'est pas responsable de la sécheresse, ni de la mortalité des poissons. Les fortes chaleurs évaporent l'eau, la végétation est en demande et le manque d'eau et le non-renouvellement de l'eau se fait sentir partout, que l'on soit sur plans d'eau ou sur cours d'eau, et que la rivière dispose ou non de clapets.

Continuons, ensemble !

Il s'agit aussi pour le syndicat, les usagers et les citoyens de **prévenir les situations de crise**. La préservation et la **restauration des zones humides**, le maintien du bocage et les plantations d'arbres et de haies, la création de zones tampons entre les zones drainées et les cours d'eau, l'infiltration de l'eau à la parcelle, les économies d'eau, la gestion des plans d'eau pour le soutien d'étiage, le respect d'un écoulement de l'eau au droit des ouvrages (débit réservé), le rétablissement de la continuité écologique, la préservation des habitats et de la biodiversité... sont autant de sujets sur lesquels la Commission Locale de l'Eau et le syndicat travaillent et s'efforcent d'agir ou incitent à agir pour préserver la ressource en eau, les milieux aquatiques et la biodiversité.

www.bvoudon.fr et sur la page Facebook : fb.me/bassinoudon

Contact : Syndicat du bassin de l'Oudon
6, rue de la Roirie 49500 Segré-en-Anjou Bleu
Tel. 02 41 92 52 84 - contact@bvoudon.fr

En partenariat avec :



Bon à savoir...

Les ordures ménagères

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
1 D	1 M	1 M	1 S	1 L	1 J	1 V	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V	1 L	1 J
2 L	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S	2 M	2 V
3 M	3 V	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D	3 M	3 S
4 M	4 S	4 S	4 M	4 L	4 M	4 V	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L	4 D	4 D
5 J	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 J	5 V	5 D	5 M	5 L	5 L
6 V	6 L	6 L	6 J	6 S	6 M	6 D	6 M	6 V	6 L	6 S	6 D	6 S	6 M
7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M
8 D	8 M	8 M	8 S	8 L	8 J	8 V	8 S	8 M	8 V	8 D	8 V	8 L	8 J
9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S	9 M	9 V
10 M	10 V	10 V	10 L	10 M	10 S	10 L	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D	10 M	10 S
11 M	11 S	11 S	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 S	11 M	11 S	11 J	11 D
12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 J	12 D	12 M	12 D	12 V	12 L
13 V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 M
14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M
15 D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 J	15 V	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V	15 L	15 J
16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S	16 M	16 V
17 M	17 V	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D	17 M	17 S
18 M	18 S	18 S	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M
19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 M	19 S	19 M	19 V	19 J	19 D	19 M	19 V	19 L
20 V	20 L	20 L	20 J	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 M
21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V	21 L	21 J	21 S	21 M	21 S	21 D	21 M
22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J	22 V	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V	22 L	22 J
23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S	23 M	23 V
24 M	24 V	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D	24 M	24 S
25 M	25 S	25 S	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L	25 J	25 D
26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 L
27 V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 M
28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M
29 D	29 M	29 M	29 S	29 L	29 J	29 V	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M
30 L	30 J	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S	30 M	30 V
31 M	31 V	31 V	31 L	31 M	31 S	31 L	31 J	31 D	31 M	31 V	31 D	31 M	31 S

- Seuls les bacs sont collectés (pas les sacs) à l'exception du jour de l'an, de Pâques et de Noël
- Les emballages sont à déposer en vrac, sans sac et non emboltés
- Horaires de collecte : entre 5h et 14h. Vous devez sortir votre bac la veille au soir
- Positionner la poignée de vos bacs vers la route et les regrouper avec ceux des voisins

Férié
Emballages
Ordures Ménagères

Ordures ménagères (déchets autres que ceux destinés au compostage, au recyclage et aux déchetteries)

Emballages
 Sachets, briques alimentaires, bouteilles, barquettes, pots et boîtes, flacons et bidons, films plastiques, emballages en métal

Elles sont ramassées le lundi sauf jours fériés, un petit tableau récapitulatif pour notre commune.

Horaires de déchetteries

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Ballots ZA route de Craon 02 02 43 06 62 40		13h30 - 17h30		9h00 - 12h00		9h00 - 12h00 13h30 - 17h00
Cossé le Vivien ZA des Platanes 07 88 58 87 60	13h30 - 17h30		13h30 - 17h30	13h30 - 17h30	13h30 - 17h30	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
Craon Chemin des Carteries 07 88 57 50 92	13h30 - 17h30	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30	13h30 - 17h30	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
Renazé Chemin de la Malvalière 06 74 91 01 74			9h00 - 12h00 13h30 - 17h30		13h30 - 17h30	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
St Aignan s/ Roë ZA des Charmilles 02 43 06 79 60				13h30 - 17h30		9h00 - 12h00 13h30 - 17h00



Que se passerait-il si je ne triais pas ?

Que finance-t-elle ?

Cette taxe est un impôt destiné à financer :

- ☛ La collecte des déchets ménagers,
- ☛ Leur traitement,
- ☛ Leur recyclage,
- ☛ Les actions destinées à réduire les déchets,
- ☛ La gestion des 7 déchetteries du Pays de Craon.

De plus, cela permet des investissements pour renforcer la performance des équipements à votre service, comme la nouvelle plateforme de déchetterie de Craon.

Cette taxe est calculée en fonction de la valeur locative de votre habitation.

Pourquoi la TEOM augmente et va continuer à augmenter ?

- ☛ La Taxe Générale des Activités Polluantes (TGAP) réglée à l'état pour le traitement des déchets continue de croître de manière importante : elle passe de 51€/tonne en 2023 contre 40€/tonne en 2022 (pour information, 2.500T de tout venant collectées sur le Pays de Craon en 2022),

+ les frais d'incinération d'ordures ménagères augmentent de 30 000€/an,

+ les frais de collecte progressent de 5%, ce qui représente une augmentation de 95 000€/an.

La taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et les déchetteries

Si je trie

Si je ne trie pas

JE PAYE	JE PAYE
100 KG de cartons triés (bienne carton) = 0€	100 KG de cartons non triés (bienne tout venant) = 15€
100 KG de meubles triés (bienne éco-mobilier) = 0€	100 KG de meubles non triés (bienne tout venant) = 15€
100 KG de bois triés (bienne bois) = 12€	100 KG de bois non triés (bienne tout venant) = 15€
100 KG de bouteilles plastiques triés (bac jaune) = 9€	100 KG de bouteilles plastiques non triés (bac ordures ménagères) = 18,50€

Exemple Taxe Ordures Ménagères sur le foncier (par foyer)	Exemple Taxe Ordures Ménagères sur le foncier (par foyer)
= 200€	= 324€



La Commune

MÉMO TRI



Bouteilles en verre
Pots et bocaux en verre
Flacons en verre



⚠ Couvercles à mettre dans le bac jaune !

Emballages papiers
Journaux
Emballages cartons



⚠ Gros cartons à mettre à la déchetterie !

Restes alimentaires
Épluchures, trognons...
Filtre à café, sachet de thé...



⚠ Attention au gaspillage alimentaire !

Bouteilles plastiques
Briques alimentaires
Autres emballages plastiques
Emballages métalliques



⚠ - Dépôt en VRAC (pas dans des sacs)
- Ne pas imbriquer / emboîter
- Séparer les matières
- Bien vider les emballages
- Écraser / Aplatis

Stylos, sacs aspirateur...
Mouchoirs, masques, serviettes, couches, essuis-tout...
Emballages non vidés



Tous déchets non recyclables

Le tri des bio-déchets pour tous

La réglementation sur le tri à la source des bio-déchets (déchets alimentaires) évolue. À partir du 1er janvier 2024, ils devront être triés et valorisés (compostage, nourriture pour les animaux, méthanisation...). Actuellement, les bio-déchets représentent 20 kg par habitant sur les 114 kg par habitant d'ordures ménagères produites en moyenne par an.

Pour répondre à ces enjeux réglementaires mais également économiques et environnementaux, le Pays de Craon vous propose des composteurs à tarif préférentiel (participation de la collectivité à hauteur de 45%).

Pour les ménages dans l'impossibilité de composter, une étude est menée sur plusieurs communes. Cette dernière permet d'expérimenter différentes solutions qui faciliteraient le tri des déchets à la source. Suite à cette étude, les solutions les plus efficaces seront ensuite déployées sur l'ensemble du territoire.

Les objectifs principaux sont le respect de la réglementation et la préservation de notre environnement.

RÉSERVEZ VOTRE COMPOSTEUR

400 litres	30€
600 litres	45€

Offre réservée aux habitants du Pays de Craon

EN PRATIQUANT LE COMPOSTAGE JE FAIS UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT !

Nom : _____
 Prénom : _____
 Adresse : _____
 Commune : _____
 Téléphone : _____
 E-mail : _____

Je réserve un composteur de :

- 400 litres avec une participation de 30€
 600 litres avec une participation de 45€

Bon de réservation à retourner par courrier à :
 Communauté de Communes du Pays de Craon
 1 rue de Buchenberg - BP 71 - 53400 CRAON

ou nous contacter par :
 Tél : 02 43 09 61 64 - E-mail : environnement@paysdecraon.fr



BONNE ANNÉE
2023